SITE CLASSE DE SAVENNIERES
(Châteaux de Serrant et Chevigné,
étangs de Chevigné et Bredaulière)
le 25-03-1977

MANOIR DE
LOUZIL
ISMH 27-08-1975

MOULIN DE PLUSSIN
ISMH 12-12-1975

LOGIS DE LA COULEE DE
SERRANT
ISMH 20-09-1968

LOGIS DE LA COUR
ISMH 14-03-1986

DOMAINE DU CHATEAU
DE VARENNES
ISMH 12-01-2012

PRESBYTERE.
ISMH 24-09-1986

EGLISE
CLMH 1840

MANOIR DES LAURIERS
ISMH 28-08-1974

MOULIN A VENT DIT MOULIN
DU FRESNE OU MOULIN DE
LA PETITE-ROCHE
ISMH 21-11-1975

PN
PN1
PNL
PUA
PUC
PUS
Hors A.V.A.P.

L ECORCHE ANNESSE
LA MONNAIRIE
LE PIN
LES GRIBERAIS
LA BRANDIERE
LA BOUVERIE
LA BRICAUDERIE
LA BELLANGEARDERIE
LA GILTIERE
LA MAISON NEUVE
LE CHENE DES BAUGES
LA CROIX MARANT
LE FOUILLOUX
LE GRAND FOUILLOUX
LE POUILLE
LE HAUT PONT DE L ARCHE
GONNORD
CHAMP BERTAULT
LE MAREMBERT
LA HERSE
LA FORESTRIE (château)
LA BONNETTERIE
LA LANDE
LA PETITE BLIVIERE
LA GRANDE BLIVIERE
LA HAUTE ROBERDERIE
LA BASSE ROBERDERIE
LA PETITE DOUBLONNIERE
LA GRANDE DOUBLONNIERE
LA GLAND
LE PITROUILLET
LA PETITE ROUSSELLE
LA GRANDE ROUSSELLE
MOULIN DE BEAUREAU
ANDILLE
LA MOINERIE
LES MOULINS
LA GRANDE MARZELLE
LA PETITE MARZELLE
MALABRIT
LES CHARRONNIERES
LA RIZOLIERE (château)
LE BIGNONET
LE BAS GOUPILLOU
LE HAUT GOUPILLOU
LA CANARDIERE
LES PRES HUBERTS
LA PETITE FONTAINE
CHABEUIL
L ESPERANCE
LES GAUDRETS
COULAINES
LES MOULERIE
LA GRANDE ROCHE
LES CHALLERIES
MOULIN DU GUE
LES COULEES
LA MOTTE BERTE
LA PETITE COULEE
LES FORGES
VARENNES (château)
LE BOIS
LA PETITE RIVIERE
LA PIERRE BECHERELLE
CHAMBOUREAU
BECHEREUIL
LE VIEUX SERRANT

Planche 1
Planche 2
Planche 3
Planche 4
2c
2c
2a
2b
3c
3e
3d
3b
3a
3c
4a
4a

ANGERS LOIRE METROPOLE

(Communes de Béhuard, Bouchemaine et Savennières)

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
(A.V.A.P.)
DOSSIER DE CREATION

SAVENNIERES : PERIMETRE ET SECTEURS	PLANCHE 3

Ghéco
Isabelle BERGER-WAGON, Chargée d'étude
Claire BLIN, Assistante d'étude
L. BONNEFOIX, Assistante d'étude

Date : 6 février 2017

Echelle : 1/7500e

Limite de l'A.V.A.P.
Limite de secteur

Immeuble
Mur
Edicule
Parcelle
} protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques

Site archéologique recensé par la DRAC

Site classé de Savennières
CL 25-03-1977

Site classé Confluence Maine-Loire et des Coteaux angevins
CL 23-02-2010

Site inscrit - Ensemble formé par les rives de la Maine et de la Loire
INS 10-05-1972

Perspective majeure ou faisceau de perspectives à conserver sur un édifice, un site ou un ensemble bâti

Alignement d'arbres, mail
Arbre remarquable
Haie à conserver

Espaces boisés ou plantés d'arbres, protégés au titre de l'AVAP :

a) Espace boisé pérenne
b) Présence arborée reconnue
Parc constitué protégé au titre de l'AVAP
Espace paysager à préserver
Jardin protégé au titre de l'AVAP

N

0 m 100 m 200 m